

# **Guide d'accueil des élèves septembre 2020 Protocole sanitaire Lycée professionnel Jacques BREL**

Version actualisée 25-08-2020

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des consignes sanitaires et de l'attitude des élèves face au respect des consignes.

# Préambule

Ce guide précise les modalités pratiques de fonctionnement du lycée professionnel Jacques Brel à compter de la rentrée de septembre 2020 dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

## Fonctionnement de l'établissement

### Principe général :

Les élèves viennent en cours normalement en fonction de leur emploi du temps. Les personnels du lycée et les élèves devront respecter des gestes barrières afin d'assurer la protection de tous. Le lycée s'engage à appliquer le nettoyage et la désinfection des locaux préconisés par les autorités.

Il est demandé aux parents de jouer un rôle essentiel en s'engageant à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes qui évoque la covid-19 chez l'élève lui-même ou un membre de sa famille.

### Précautions sanitaires

Le respect des gestes barrières fera l'objet d'une surveillance de la part de tous les personnels.

Le port du masque est obligatoire pour tous. Les familles fourniront aux élèves un masque à leur enfant. Les masques non jetables doivent être lavés à 60° et tous doivent être changés toutes les 4 heures.

La ventilation des salles sera régulière, les portes resteront ouvertes. Le nettoyage de désinfection aura lieu chaque jour dans toutes les zones utilisées et de passage.

Le restaurant scolaire fonctionnera sous la forme de distribution de plateau repas, ce qui évitera de nombreux contacts avec les matériels et les surfaces. De ce fait il n'y aura pas de buffet de hors d'œuvre ni de choix possible.

### **Les mesures obligatoires :**

- **Le port du masque par tous les élèves et tous les personnels**
- **Le nettoyage des mains**
- **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et des points contacts**
- **La ventilation des locaux**
- **La communication, l'information et la formation**

**Le port du masque** : les élèves portent obligatoirement un masque dès l'entrée du portail. Ils devront porter ce masque à l'intérieur du lycée ainsi qu'à l'extérieur pendant les récréations. Ce masque doit

être changé toutes les 4 heures. Les internes doivent se présenter au lycée avec une dizaine de masques pour la semaine.

**COVID-19**

## **METTRE ET PORTER SON MASQUE**



**Avant de mettre  
mon masque,  
je me lave les mains.**



**Il couvre mon nez  
et ma bouche.**



**Je le touche  
le moins possible.**



**Je pense à  
me laver les mains  
très régulièrement.**



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**

(appel gratuit)

**Le lavage des mains** doit être réalisé le plus souvent possible et automatiquement : à l'arrivée dans l'établissement, avant d'aller aux toilettes et après s'y être rendu, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi.

Au début de chaque heure de cours les enseignants distribueront une solution hydro alcoolique sous forme de spray à tous les élèves.

## L'utilisation du gel hydro-alcoolique

1a Rempir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :

1b

2 Paume contre paume par mouvement de rotation,

3 le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,

4 les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,

5 les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,

6 le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,

7 la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.

Durée de la procédure : 20-30 secondes.

Privilegier le lavage des mains lorsqu'elles sont visuellement sales.

**Une fois sèches les mains sont propres. Inutile de les rincer.**

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

**La ventilation des locaux :** les salles de classe sont aérées entre chaque heure de cours, aux récréations et pendant la pause méridienne.

**Le nettoyage :** des sols, des tables, des bureaux, des points de contacts sera effectué quotidiennement. Les tables du réfectoire sont désinfectées après chaque repas.

**La formation et l'information :** l'ensemble des personnels et usagers sont formés aux gestes barrière dès le premier jour. Les parents sont informés clairement des conditions de fonctionnement du lycée, de leur rôle dans le respect des gestes barrière et dans la surveillance de symptômes chez

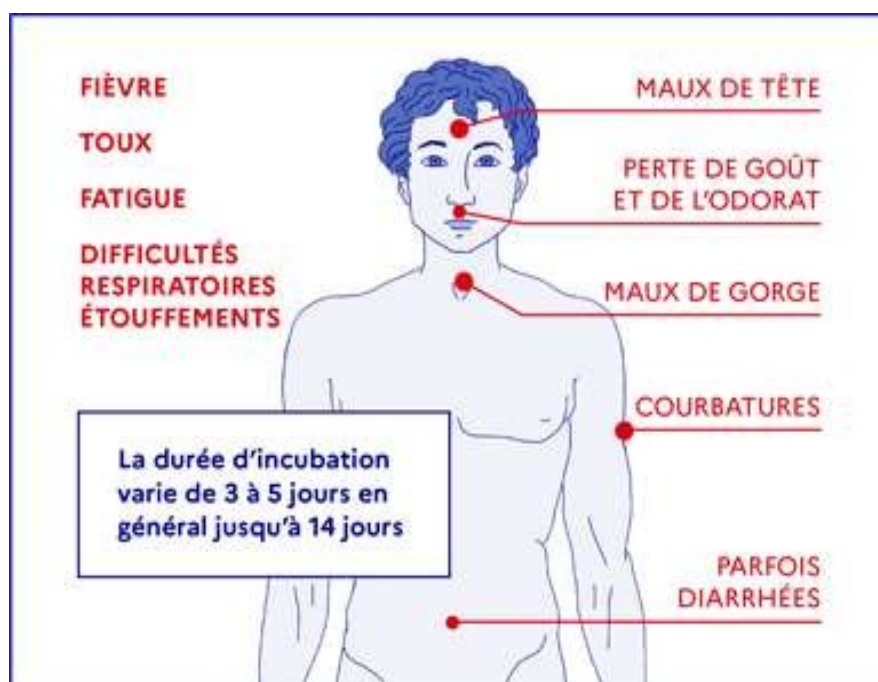
leur enfant, des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel, des numéros de téléphone utiles.

## Accueil des familles et des personnes extérieures

Il est interdit d'entrer dans le lycée sans porter un masque et respecter les gestes barrières. La communication par téléphone est à privilégier : 05 56 06 44 17, ou par mail : [ce.0332441z@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0332441z@ac-bordeaux.fr)

### Si je présente des symptômes :

Je serai isolé en attendant l'arrivée de mes responsables légaux.



COVID-19



## FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.



1

Lave-toi les mains  
avec du savon,  
très régulièrement.



2

Tousse et éternue  
dans le pli  
de ton coude  
et loin de tes amis.

3

Utilise  
des mouchoirs  
en papier  
et jette-les  
à la poubelle.



4

Salue  
tes amis  
de loin.



5

1 mètre

Respecte  
une distance  
de 1 mètre  
(2 grands pas)  
entre toi et  
les autres.



6

Évite de toucher  
ton visage (nez,  
bouche, yeux).



© Illustrations : F. Kuisis - Création Éditions spéciales Myly Inc.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000  
(appel gratuit)

## Les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel

Apparition de symptômes chez un élève ou un personnel de l'établissement :

Si un élève ou un personnel présent au lycée présente des symptômes du Covid-19, il sera immédiatement isolé. Le lycée appellera la famille de l'élève. Les parents devront venir chercher l'élève. Si cela concerne un personnel, il devra rentrer chez lui s'il le peut. Sinon, le lycée appellera les secours.

Le lycée informera les personnes qui auront été en contact avec cet élève ou ce personnel. De la vigilance de tous, dépendra la pérennité de l'accueil scolaire.

Vous devrez avoir pris la température de votre enfant avant de l'envoyer au lycée : au-delà de 38°C, il devra rester à la maison et il vous est demandé de prévenir le lycée de la situation. L'automédication n'est pas autorisée.

La Provisoire  
Mme PAUTROT

### **Courrier de l'infirmière du lycée professionnel à l'attention des parents d'élèves :**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réouverture du Lycée J. Brel, votre enfant va pouvoir revenir continuer sa scolarité. Toutefois, dans cette période exceptionnelle de pandémie mondiale de Covid 19, des mesures sanitaires sont indispensables pour tous.

#### ■ Avant son départ pour l'établissement :

- Le(a) jeune doit avoir une température inférieure à 38°C.
- Soyez attentif(ve)s s'il vous signale d'éventuels symptômes tels que :
  - toux,
  - maux de tête,
  - maux de gorge,
  - courbatures,
  - difficultés respiratoires, étouffements,
  - troubles digestifs (nausées, diarrhées),
  - fatigue anormale,
- Le(a) jeune doit porter son masque en quittant le domicile,
- Dans son sac il doit avoir :
  - une bouteille d'eau, l'accès aux fontaines d'eau étant interdit,
  - un paquet de mouchoirs jetables,
  - son matériel scolaire personnel, aucun prêt entre élèves n'étant autorisé,
- Le respect des horaires d'entrée et de sortie de l'établissement est impératif. Ceci afin d'éviter les rassemblements devant le lycée.

- En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes durant sa présence au Lycée, nous vous contacterons pour venir chercher le jeune au plus vite.
- En cas de test positif dans l'entourage scolaire proche de votre enfant, vous serez informé(e)s par le lycée ou par l'Infirmière de l'Etablissement des procédures établies par les autorités sanitaires.
- Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, je reste à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h au Lycée ou par mail.

Mme Guilhemsans  
Infirmière Scolaire  
Lycée J. Brel